

Résultats de l'enquête sur les 60 entreprises visitées

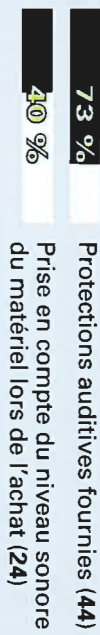
en 2014 - 2015 en Mayenne

Un point de situation au plan national
**Evolution des salariés de
la profession**

CHUTES



RISQUE BRUIT



RISQUE VIBRATIONS



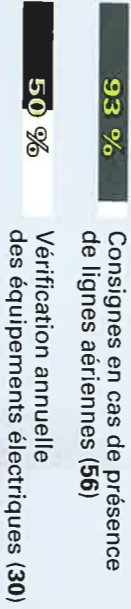
MANUTENTIONS



COUPURES

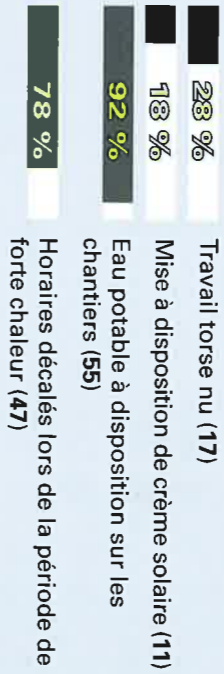


RISQUE ÉLECTRIQUE



RISQUE CHIMIQUE

CONDITIONS CLIMATIQUES



Les risques de votre métier Les conseils de prévention



employeurs

ÉTANCHEUR

ZINGUEUR

COUVREUR

Santé au travail
en Mayenne



WWW.SATM.FR

Coordonnées du professionnel de santé au travail :

■ **Château-Gontier**
8, rue du Poitou
02 43 07 91 48

■ **Mayenne**
265, Imp André Marie Ampère
02 43 32 00 31

■ **Laval**
51, rue du Chef de Bataillon
Henri Geret - CS 26151
02 43 59 09 60



Santé au travail
en Mayenne



CENTRES MÉDICAUX

« EN MAYENNE, PRENONS DE
LA HAUTEUR PAR RAPPORT AU
RISQUE DE CHUTE ! »



Le **SATM**, avec ses équipes composées de Médecins, Infirmières, Assistants en Santé et Sécurité au Travail (ASST) et Techniciens, en collaboration avec la **CARSAT** a réalisé, pour vous, un état des lieux du niveau de prévention des entreprises de couverture de la Mayenne.

Pourquoi une telle étude ?

Un comparatif sur sept ans, de 2006 à 2012, montre qu'au niveau national, le nombre d'accidents de travail et d'accidents de trajets a légèrement baissé, tandis que le nombre de maladies professionnelles a explosé.

D'où une action pérenne dans le temps :

- Enrichie par chaque visite d'entreprises faite par nos ASST.
- Sur le niveau des protections collectives et individuelles de nos entreprises en concentrant notre effort sur la prévention des risques de chute de hauteur, accidents de plain - pied et objets en cours de manipulation.
- Un second volet clinique est en cours de réalisation compte tenu des premiers chiffres statistiques que nous vous présentons.

7 morts en 2014 en Mayenne,

tous métiers confondus, dont 2 couvreurs

En moyenne 10 morts par an dans toute la France chez les couvreurs

Déjà une chute de 4 mètres déplorée en 2015

Augmentation des maladies professionnelles de 64% en 6 ans (2006 à 2012) chez les couvreurs

LES MALADIES
PROFESSIONNELLES
DE 2006 À 2012
+64 %



LES ACCIDENTS
DU TRAVAIL
DE 2006 À 2012
-36 %



LES ACCIDENTS
DE TRAJET
DE 2006 À 2012
-13 %



Création : www.studioversionz.com

Données mises à jour annuellement sur
www.satm.fr

* % de réponses à l'enquête ** Nombre d'entreprises sur 60



Les principaux risques

CHUTES HAUTEUR/PLAIN PIED ET D'OBJETS (OUTILS)



- Casque de protection
- Echafaudage conforme, monté par une personne formée
- Mise en place de lisses, de lisses intermédiaires et de plinthes
- Installation des protections collectives adaptées (filet anti-chute)
- Echelle amarrée et en bon état
- Chemin de toit
- Formation au port du harnais et se sécuriser à un point d'ancrage fixe
- Rangement régulier, désencombrement et balisage du chantier
- Zéro alcool, zéro drogue
- Ceinture porte outils
- Mise en place de plinthes de butée

Les recommandations

MANUTENTION ET POSTURES CONTRAIGNANTES



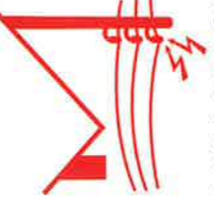
- Echauffement musculaire en début de poste
- Utilisez des engins de levage conformes
- Privilégiez la manutention à deux
- Pour soulever une charge : verrouillez le dos et attention aux postures
- Genouillères

COUPURES



- Portez des gants
- Utilisez des cutters à lames rétractables
- Pas d'outils dans les poches, ceinture porte-outils

RISQUE ELECTRIQUE



- **RESTEZ VIGILANT** : repérez les lignes aériennes
- Respectez les distances de sécurité :
3 mètres si **inférieur** à 50 000 volts
5 mètres si **supérieur** à 50 000 volts

BRUIT



- Vos outils sont bruyants : supérieur à 80 dB(A)
PROTEGEZ VOUS !

VIBRATIONS



- Outils portatifs avec poignées anti-vibratiles
- Port de gants rugueux
- Engins : réglage adapté du siège (poids / taille)

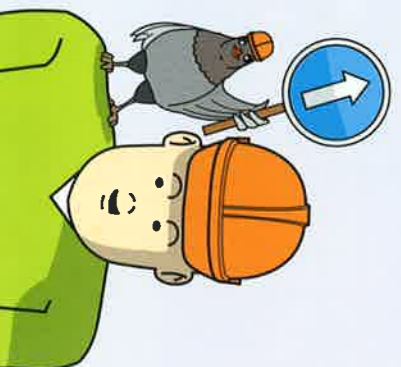
CONDITIONS CLIMATIQUES



- Protégez votre tête, vêtements adaptés
JAMAIS TORSE NU
- Crème écran total
- Buvez de l'eau fréquemment
- Pausés à l'ombre

Obligations

- Suivi médico-technique des salariés et de l'entreprise
- Réalisez le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)
- Analysez les Fiches de Données de Sécurité (FDS)
- Mise en place d'un plan de prévention
- Mettez en place en priorité des Equipements de Protections Collectives (EPC) et Individuelles (EPI)
- Effectuez les Vérifications Générales Périodiques (VGP)
- Veillez à la validité des autorisations CACES et des formations obligatoires
- Réalisez les diagnostics toitures



Prévention

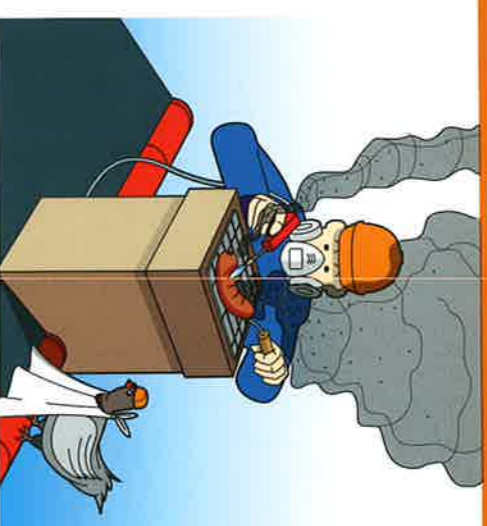
EPC

- Formez les salariés au montage et au démontage des échafaudages
- Mise en place d'échafaudages conformes à l'activité
- Pose de filets bas de pentes, en rive et en sous face
- Protection des ouvertures (puits de lumière) et zones de travaux
- Mise en place de lignes de vie et points d'ancrage
- Limitez les manutentions manuelles, favorisez l'utilisation des engins de levage et adaptez les effectifs afin de favoriser le port de charge à deux
- Lors des achats choisir le matériel le plus adapté à la tâche (le moins bruyant, vibrant, lourd)
- Procédez à l'entretien et la vérification régulière du matériel et des véhicules
- Alimentation électrique protégée par un disjoncteur différentiel 30mA

EPI

- Formez vos salariés au port du harnais et mettre en place des harnais avec point d'ancrage fiable et système antichute (le travail au harnais nécessite un effectif minimum de deux personnes)
- Fournissez aux salariés des vêtements de travail adaptés au froid et à la pluie
- Fournissez des pantalons avec genouillères amovibles
- Fournissez aux salariés des chaussures de sécurité antidérapantes,
- Fournissez aux salariés des protections auditives
- Mettez à disposition des salariés des gants, des masques, des lunettes de protection, des ceintures porte-outils et des casques
- Sensibilisez les salariés à se protéger du soleil

Risques chimiques



EFFET IMMÉDIAT



JE RONGE



JE TUE



EFFET DIFFÉRÉ

JE NUIS GRAVEMENT À LA SANTÉ

- Fumées de soudage et poussières (Laines isolantes)
- Produits de nettoyage et antifongiques
- Produits bitumineux et résines
- Exposition au plomb et à l'amiante

Formation obligatoire avant tout contact avec de l'amiante

Conseils

- Lisez les pictogrammes
- **PORTEZ les EPI*** adaptés aux risques (évitéz tout contact avec la peau)
- Respectez les procédures !
- Lavez-vous les mains (savon/lingettes)
- Ne fumez pas, ne mangez pas à proximité des produits

*Equipements de Protections Individuelles

Informations



- Réalisez les diagnostics toitures
- Protégez les réseaux, repérez les lignes aériennes et respectez les distances de sécurité :
3 m si inférieur 50000 V
et 5 m si supérieur 50000 V
- Privilégiez lors de l'achat de matières premières les conditionnements les plus légers et les livraisons sur chantier
- Sensibilisez les salariés à l'échauffement avant la prise de poste
- Privilégiez le port des charges plus légères en début de poste
- Envisagez la formation PRAP pour vos salariés (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique)
- Veillez au nettoyage quotidien du chantier et au désencombrement des zones de circulation
- Envisagez une formation SST pour vos salariés (Sauveteur Secouriste du Travail)
- Faites appliquer la législation stricte concernant les consommations d'alcool et de drogue
- Sensibilisez les salariés au risque chimique

